

FICHE DE DECLARATION D'EVENEMENT INDESIRABLE - PATIENT / RESIDENT

Que doit-on déclarer ?

Toutes situations à risques entraînant ou pouvant entraîner un incident, un accident ou un dysfonctionnement .

Pourquoi déclarer ?

Les déclarations sont nécessaires pour identifier les risques, et prendre rapidement les mesures nécessaires pour assurer la sécurité des patients et des professionnels.

DECLARANT :

Evènement déjà survenu à votre connaissance : Oui ☐ Non ☐ Je ne sais pas ☐

Nom : Prénom :

Service : ☎ :

Email : Adresse :

CONCERNE :

Patient ☐ Résident ☐ Visiteur ☐

Si le déclarant est la personne concernée, ne pas remplir nom, prénom et service ci-dessous.

Nom : Prénom : Service :

L'évènement est survenu : Date : / /
Lieu : N° Chambre :
Heure (environ) :

DECRIEZ LES FAITS (chronologie, personnes concernées, dommages...)

Tournez svp



PÔLE DE SANTÉ

VALLÉE DU LOT

Ce document concerne : ☒ PSV ☒ EHPAD GAJAC
☒ SSIAD ☒ CH FUMEL ☒ CH PENNE D'AGENAIS
☒ EHPAD TOURNON D'AGENAIS ☐ IFPS

SQV-MQR-ENR-010-V2

POURQUOI UNE FICHE DE SIGNALEMENT D'ÉVÉNEMENT INDESIRABLE POUR LE PATIENT ?

La gestion des risques, fait partie intégrante de la **démarche qualité**, et du processus de certification de la Haute Autorité de Santé (HAS) des établissements de santé.

Cette fiche permet à toute personne ayant constaté un incident, accident ou situation à risque de signaler l'évènement indésirable au **Service Qualité Vallée du Lot**. Ce simple **constat**, à usage strictement interne, a pour objectif :

- D'alerter le service Qualité et les responsables concernés
- De mettre en place des actions correctives pour éviter que les événements indésirables se reproduisent
- d'améliorer :
 - la qualité et la sécurité des soins
 - le fonctionnement et l'organisation de l'établissement
 - les conditions de travail

Sachant que ...

.....le signalement ne se substitue pas au moyen habituel de communication entre les acteurs,

.... le traitement de la fiche par la **Service Qualité Vallée du Lot** sera géré dans le **respect de la confidentialité** pour le déclarant et la personne concernée.

Cette fiche est à remettre au cadre du service de soins ou à déposer à l'accueil ou à envoyer :

- **Par courrier au Service Qualité de l'Etablissement à l'adresse suivante**

**Service Qualité Vallée du Lot
Pôle de Santé du Villeneuvois
CS 50319
47305 VILLENEUVE SUR LOT**

- **Par mail : service-qualite@psv47.fr**